

Pour la protection du pouvoir d'achat des Vaudoises et des Vaudois

NON à une hausse massive des charges !



La nouvelle loi vaudoise sur l'énergie touchera directement le porte-monnaie des Vaudoises et des Vaudois, en particulier celui des propriétaires de chauffage au gaz ou au mazout, des locataires et de la classe moyenne.

Sous couvert de transition énergétique, cette loi impose une **marque forcée irréaliste** : des milliers de bâtiments devront être assainis de force d'ici 2040. Un tel rythme provoquera une **explosion des coûts**.

L'assainissement énergétique d'un bâtiment coûtera en moyenne jusqu'à 200'000 francs. À l'échelle cantonale, cela représente plusieurs milliards de francs. Or, les subventions prévues ne couvrent qu'une infime partie de la facture. Le reste devra être payé. Et il le sera d'une seule manière : par une **hausse massive des loyers et des charges**.

Les propriétaires de chauffage au mazout ou au gaz seront dans l'obligation d'investir des **centaines de milliers de francs** dans le remplacement de leur système de chauffage et dans les moyens d'isolation des bâtiments. C'est tout simplement impossible pour de nombreuses personnes.

Ce référendum n'est pas une opposition à la transition énergétique. Personne ne conteste la nécessité de réduire les émissions et d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Mais la transition doit être progressive, réaliste et socialement supportable.

Aujourd'hui, cette loi fait exactement l'inverse. Elle impose des **délais intenable**s et crée une **bureaucratie coûteuse**. Ces sont les Vaudois de la classe moyenne qui paieront ces coûts.

Signer ce référendum, c'est refuser **une loi injuste**, c'est défendre le pouvoir d'achat, c'est protéger les locataires et la classe moyenne, et c'est exiger une transition énergétique qui respecte la réalité économique des Vaudoises et des Vaudois.

Pour défendre le porte-monnaie des Vaudois et lutter contre la hausse massive des charges et des loyers :

Signez maintenant le référendum !



loi-energie-vd-non.ch

Cet argumentaire n'engage que ses auteurs.

Cette liste ne peut porter que des signatures de citoyen(ne)s suisses domicilié(e)s dans la commune ci-dessus.

Référendum contre la Loi sur l'Énergie

Celui qui falsifie le résultat de la récolte de signatures est punissable selon l'art. 282 du Code pénal suisse.

Publication de l'acte contesté dans la Feuille des avis officiels : **10.03.2026**
Dernier délai pour la remise des listes de signatures aux Municipalités : **14.05.2026**

Les électeurs soussignés demandent que la question suivante soit soumise au corps électoral, conformément à l'article 84 de la Constitution vaudoise :

« **Acceptez-vous la Loi sur l'Énergie (LVLEne)** »

Les indications ci-dessous doivent être manuscrites et apposées par le signataire lui-même.

La loi interdit l'adjonction d'annexes : les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste.



No postal :

Commune :

Nom à la main lisiblement	Prénom	Date de naissance complète J-M-A	Adresse précise Rue et no	Signature indispensable	Contrôle laisser en blanc
1.					
2.					
3.					

La **municipalité** atteste que les citoyens ci-dessus sont inscrits au registre du corps électoral à la date du (jour du contrôle par le greffe) et que le nombre des signatures valables est de

Au nom de la **municipalité**
(sceau et signature)

Conformément à l'art. 120 LEDP, la **municipalité** adresse les listes de signatures attestées au Comité, le **28.05.2026** au plus tard.

Le **Comité** remet l'ensemble des listes attestées au Bureau électoral cantonal le **04.06.2026** au plus tard.

Comité référendaire

Olivier **Agassis**, Député, Bavois - Romain **Belotti**, Député, Blonay - Nicolas **Bolay**, Député, Genolier - Michaël **Buffat**, Conseiller national, Vuarrens - Jean-Bernard **Chevalley**, Député, Puidoux - Valentin **Christe**, Député, Lausanne - Alain **Cornamusaz**, Député, Trey - Fabien **Deillon**, Député, Prilly - Michael **Demont**, Député, Vuillierens - José **Durussel**, Député, Rovray - Pierre-Alain **Favrod**, Député, Noville - Sylvain **Freymond**, Conseiller national, Montricher - Yann **Glayre**, Député, Epalinges - Floriane **Gonet**, Secrétaire générale UDC Vaud, Vuarrens - Philippe **Jobin**, Député, Echichens - Stéphane **Jordan**, Député, Rueyres - Fabrice **Moscheni**, Député, Lausanne - Jacques **Nicolet**, Conseiller national, Lignerolle - Yvan **Pahud**, Conseiller national, L'Auberson - Fabrice **Tanner**, Député, Cronay - Cédric **Weissert**, Député et Chef de groupe, Mont-la-Ville - Emmylou **Zehli**, Vice-présidente UDC Vaud, Palézieux

Merci de renvoyer cette liste, même incomplète, avant le **14.05.2026** à **Comité contre la hausse des loyers, UDC Vaud, Rue de la Louve 1, 1003 Lausanne.**

Référendum contre
la Loi vaudoise sur l'Énergie

Contre une
hausse massive
des charges !



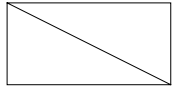
Signez **maintenant**
le référendum !

loi-energie-vd-non.ch

A PRIORITY
PRIORITAIRE



GAS/ECR/ICR
Nicht frankieren
Ne pas affranchir



A

Non affrancare
No stamp required

Je souhaite commander
_____ feuilles de signatures supplémentaires.

Merci de les expédier à :

Prénom :

Nom :

Adresse :

NPA / Localité :

**RÉPONSE PAYÉE
SUISSE**

**Comité
Non à la hausse des loyers
UDC Vaud
Rue de la Louve 1
1003 Lausanne**